

# LES DÉFIS CONFI'

SPÉCIAL U8 & U9



RÈGLEMENT

## ARTICLE 1

### CONDITIONS DE PARTICIPATION

Le concours est ouvert à l'ensemble des licenciés U8 et U9 (né(e)s en 2012 et 2013, licencié(e)s dans un club de basket de la Loire et de la Haute-Loire.

## ARTICLE 2

### MODALITÉS DE PARTICIPATION

L'enfant doit réaliser une présentation de ce que pourrait être selon lui, le basket du futur. Soyez imaginatif ! Cette présentation sera faite principalement sous forme de dessin.

Les vidéos sont à partager sur les réseaux sociaux (Facebook ou Instagram) en nous identifiant (@ComiteLoireBasket sur Facebook et @loire\_basketball sur Instagram) et à nous envoyer avant le 15 décembre à l'adresse mail : [mgeyssant-ctf@loirebasketball.org](mailto:mgeyssant-ctf@loirebasketball.org).

## ARTICLE 3

### RÉCOMPENSES

3 vainqueurs seront désignés par le Comité. Sur le podium, le 1<sup>er</sup> recevra le jeu 100% basket Money Time, le 2<sup>ème</sup> gagnera un ballon du Comité, et le 3<sup>ème</sup> remportera un lot de goodies.

## ARTICLE 4

### ÉLECTION DES GAGNANTS

Un premier tri sera effectué par la Commission MiniBasket. Les vainqueurs seront désignés par le Bureau du Comité directeur.

